



Facture annuelle p. 1/4 - Lampiris

Données client

1. Numéro de client
2. Nom et adresse

Données facture

3. Date d'émission
4. Numéro de facture
5. Type de facture
6. Période concernée
7. Provisions déjà facturées
8. Montant à payer ou remboursé
9. Données pour le paiement
10. Echéance
11. Informations sur les frais de rappel

Données point de fourniture

13. Adresse de fourniture
14. Type d'énergie
15. Code EAN (identification du point de fourniture)
16. Numéro de compteur

Données contrat

17. Durée et date de fin

Données fournisseur

23. Données de contact

Données gestionnaire de réseau

24. Données de contact



Vert, libre et moins cher

23 Des questions concernant votre facture ?
Tél: 078 790 790 du lundi au vendredi de 8h à 19h
Service clientèle online
www.lampiris.be/faq

13 Adresse de fourniture
Rue Gheude, 49
1070 Anderlecht

5 Régularisation gaz **14**

15 Code EAN
5454545454545483

24 Gestionnaire réseau gaz
SIBELGA
Fuite: 02/2744044 - Panne: 02/2744066

Facture

Page : 1 / 4
Date facture : 07/10/2013 **3**

1 Référence client : E10101010
4 Référence facture : E13/1313131

2 Mademoiselle Marie DUPONT
Rue Gheude, 49
1070 Anderlecht

6 Période de facturation
du 02/10/2012 au 25/09/2013

17 Durée du contrat chez Lampiris
du 01/12/2012 au 30/11/2013

16 Numéro de compteur
95959595

7 Acomptes facturés
€ 1.019,93

Solde total à payer	€ 12,92	€ 1.066,19	€ 223,90	Total
	Total non soumis TVA	Total soumis TVA	TVA : 21%	€ 1.303,01
				8 TVAC

9 Ce montant est à verser sur notre compte IBAN: BE38 0015 0942 4272 avant le **25/10/2013** **10**
avec la communication structurée ++113/4736/39837+++

VOUS VOULEZ FAIRE BAISSER VOTRE FACTURE MENSUELLE ?

Pour chaque ami qui deviendra client Lampiris grâce à vous cet été, vous bénéficierez d'un avantage de **15€** sur votre facture. Invitez-les à nous appeler au 0800/40 123 et à vous mentionner comme parrain lors de leur inscription. Vos amis bénéficieront de 30€ de réduction sur leur abonnement annuel.

15€

sur votre facture

30€

sur leur facture

11 Des questions concernant vos factures ou un déménagement éventuel ? Contactez-nous au 078 790 790. Votre demande sera traitée dans les 10 jours ouvrables.
Des frais administratifs sont facturés en cas de non-paiement des factures : 5€ pour une lettre de rappel, 15€ pour une mise en demeure.
Lampiris S.A. - Rue Saint-Laurent 54 - 4000 Liège - Tel : 078 790 790 - Fax : 04 340 63 99 - www.lampiris.be - TVA : BE 0859 655 570 - Fortis : IBAN BE38 0015 0942 4272

Signature(s)
Handtekening(en)

**ORDRE DE VIREMENT
OVERSCHRIJVINGSOPDRACHT**

Si complété à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case
Bij invulling met de hand, één HOOFDLETTER of cijfer in zwart (of blauw) per vakje

Date d'exécution soumise dans le futur / Gewenste uitvoeringstermijn in de toekomst

	Montant / Bedrag	EUR	CENT
	1 3 0 3	,	0 1

Compte donneur d'ordre (BAN)
Rekening opdrachtgever (BAN)

Nom et adresse donneur d'ordre
Naam en adres opdrachtgever

Compte bénéficiaire (BAN)
Rekening begunstigde (BAN)

BIC bénéficiaire
BIC begunstigde

Nom et adresse bénéficiaire
Naam en adres begunstigde

Communication
Mededeling

+ + + + + + +



Facture annuelle p. 2/4 - Lampiris

Données facture

- 7. Provisions déjà facturées
- 12. Détails des composantes du prix de l'énergie

Données de consommation

- 19. Index précédent
- 20. Dernier index relevé
- 21. Unités consommées



Vert, libre et moins cher

Page : 2 / 4

Date facture : 07/10/2013

Référence client : E10101010

Référence facture : E13/1313131

Coûts réels

Nombre de jours pris en compte pour le calcul de votre consommation: 358 jours

Pour la période du 02/10/2012 au 25/09/2013

Consommation en M3 **19** 33541,0 m³ **20** 37558,0 m³ 4017,0 m³ **21** Votre consommation totale (kWh) 40.129,0

12 Total des coûts réels

€ 1.429,06	€ 606,35	€ 63,63	Total € 2.099,04 HTVA
Lampiris	Distribution et Transport	Taxes	

7 Acomptes facturés

12/11/2012	05/12/2012	03/01/2013	05/02/2013	05/03/2013	04/04/2013	06/05/2013	05/06/2013	03/07/2013	05/08/2013	04/09/2013	Total
92,58	92,73	92,73	92,73	92,73	92,73	92,74	92,74	92,74	92,74	92,74	€ 1.019,93 HTVA

Ceci est un aperçu des acomptes qui vous ont été facturés au cours de la période de régularisation. Si certains de ces acomptes n'ont pas encore été payés, nous vous invitons à les payer dans les plus brefs délais. N'hésitez pas à consulter « Mylampiris » pour connaître le détail de votre situation.

Régularisation gaz : Période du 02/10/2012 au 25/09/2013

Coûts réels		Acomptes facturés		TVA : 21%		Total
€ 2.099,04 HTVA	-	€ 1.019,93 HTVA	+	€ 223,90	=	€ 1.303,01 TVAC



Facture annuelle p. 3/4 - Lampiris

Données facture

12. Détails des composantes du prix de l'énergie

Données de consommation

22. Consommations annualisées des années précédentes



Vert, libre et moins cher

Page : 3 / 4

Date facture : 07/10/2013

Référence client : E10101010

Référence facture : E13/1313131

12

Détail du calcul des coûts liés à votre consommation constatée Depuis le 02/10/2012 au 25/09/2013

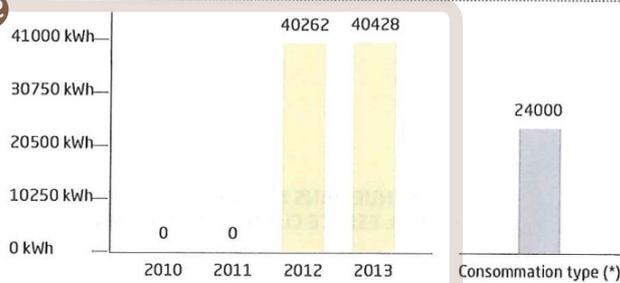


	Depuis le	Durée (j)	Qté énergie (kWh)	Prix unitaire HTVA (c€)	Montant non soumis TVA (€)	Montant soumis TVA (€)
Lampiris						
Consommation gaz	02/10/2012	358	40.129,00	3,3895		1.360,16
Abonnement	02/10/2012	358		19,2460		68,90
						1.429,06 €
Transport						
Location Compteur	02/10/2012	358		2,0712		7,41
Distribution < 150000/an	02/10/2012	358	40.129,00	1,3066		524,33
Redevance distrib. < 150000/an	02/10/2012	358		20,8401		74,61
						606,35 €
Taxes						
Cotisation fédérale	02/10/2012	91	10.200,39	0,0116		1,18
Cotisation fédérale	01/01/2013	267	29.928,61	0,0136		4,07
Surch. clients protégés	02/10/2012	91	10.200,39	0,0533	5,44	
Surch. clients protégés	01/01/2013	267	29.928,61	0,0342	10,24	
Cotisation énergie	02/10/2012	358	40.129,00	0,0989		39,69
Redev. raccordement (0 - 100 kWh) (2013)				100,00	0,0075	
Redev. raccordement (> 100 kWh)	02/10/2012	358	40.029,00	0,0075	3,0022	
						63,63 €

Total :	€ 1.429,06	€ 606,35	€ 63,63	Total € 2.099,04 HTVA
	Lampiris	Distribution et Transport	Taxes	

22

Evolution des consommations sur les 3 dernières années (25/09/2010-2013)



Sur base des données actuellement en notre possession.

(*) La consommation annuelle moyenne correspondant au type de compteur que vous utilisez nous ayant été transmise par le régulateur.

Le prix moyen TVA comprise sur la durée de la présente Régularisation s'élève à 6,319 c€ / kWh. Ce prix inclut l'énergie, la distribution et toutes les taxes, redevances, surcharges et cotisations.

Afin de calculer le nouveau montant de vos acomptes, nous nous basons sur la quantité d'énergie que vous avez consommée pendant la dernière période de facturation (c'est-à-dire la période sur laquelle porte la facture que vous avez en main). Grâce à une règle de trois, nous avons estimé votre consommation pour l'année prochaine (365 jours) à condition que vous ne modifiez pas vos habitudes, soit 40428,00 kWh. Toutefois, si vous estimez que ce montant n'est pas représentatif, nous vous invitons à prendre contact avec notre service clientèle ou à vous rendre sur notre site www.mylampiris.be.



Facture annuelle p. 4/4 - Lampiris

Données contrat

18. Modalités de résiliation



Vert, libre et moins cher

Page : 4 / 4

Date facture : 07/10/2013

Référence client : E10101010

Référence facture : E13/1313131

Informations utiles concernant votre facture de régularisation

Les relevés d'index de votre (vos) compteur(s) sont effectués une fois par an, par le gestionnaire de réseau de distribution de votre région. Celui-ci nous transmet les informations relatives à votre consommation réelle. Dès que nous recevons ces index, nous établissons votre décompte, c'est-à-dire votre facture de régularisation.

Le montant de cette facture de régularisation correspond à la différence entre votre consommation réelle et les acomptes que vous avez versés. Ce montant est à payer comme vous faites d'habitude. Si cette facture est une note de crédit, vous serez remboursé.

Le gestionnaire de réseau et de distribution (le GRD) nous communique également une estimation de votre consommation pour l'année suivante. Le montant de vos prochaines factures d'acompte sera calculé en fonction de ces données.

Vous pouvez aussi adapter le montant de vos factures d'acompte. Pour cela, créez votre compte sur « MyLampiris.be », votre espace personnel. Vous pourrez ensuite modifier les montants de vos acomptes en fonction de votre estimation de consommation.

Informations utiles concernant le prix de l'énergie, les frais et les taxes:

Le prix de l'énergie: prix de l'énergie fournie par Lampiris. Ce prix est fixé par Lampiris.

Les frais de distribution: votre gestionnaire de réseau est fonction de la région de l'adresse à laquelle Lampiris fournit l'énergie. Les frais inhérents au transport et à la distribution de l'énergie, sont déterminés par le gestionnaire de réseau et de distribution. Ces frais sont indiqués sur votre facture, dans un poste spécifique intitulé « frais de distribution ».

Lampiris vous refacture ces frais tels quels, sans marge supplémentaire.

Les taxes: les impôts et la TVA sont définis par les organismes compétents et sont repris sur votre facture, dans le poste spécifique intitulé « taxes ». Lampiris vous refacture ces frais tels quels, sans marge supplémentaire.

Réductions: Grâce aux différents partenariats et accords commerciaux conclus par Lampiris, vous profitez régulièrement de réduction sur le prix de l'énergie. En plus, des promotions temporaires sont régulièrement proposées, soyez attentifs et visitez notre site pour plus d'informations.

Comparateur de prix: simulateur.ugr.be

Informations sur les paramètres d'indexation:

Le tarif du gaz est fixé par Lampiris selon la formule suivante : TTF103 (Endex) + 0,79 c€/kWh + TVA. Nous vous invitons à consulter la valeur des paramètres d'indexation sur notre site www.lampiris.be/fr/paramg.php.

Délai de préavis: Un délai de préavis d'un mois est à respecter afin de résilier votre contrat. Aucuns frais de rupture ne seront comptabilisés.

Reconduction tacite: A défaut de résiliation de votre part dans les délais prévus par nos conditions générales, votre contrat sera reconduit tacitement à échéance pour une durée de 12 mois.

Infos concernant les effets positifs des énergies renouvelables sur l'environnement: www.lampiris.be/fr/environnement.php

Conditions générales de vente:

www.lampiris.be/uploaded/fr/conditions_FR.pdf

Conditions tarifaires: www.lampiris.be/fr/particulier.php?tarifs

Notice légale: www.lampiris.be/fr/disclaimer.php

Procédure de médiation: Au cas où nos services n'auraient pas résolu votre plainte, vous pouvez vous adresser au Service de Médiation de l'Énergie, Rue Royale 47, 1000 Bruxelles Tél : 02/211.10.60 | Fax : 02/211.10.69

Plus d'infos sur <http://www.ombudsmanenergie.be/>

18

BIENVENUE !



BIENVENUE DANS MYLAMPIRIS, VOTRE NOUVEL ESPACE CLIENT SUR INTERNET !

Grâce à MyLampiris, vous trouverez à tout moment la réponse aux questions suivantes:

- Quel était le montant de ma dernière facture?
 - Vous pouvez consulter toutes vos factures.
- Combien ai-je consommé les 2 dernières années?
 - Vous trouverez tous vos relevés d'index et pourrez analyser l'évolution de votre consommation.
- Ai-je bien payé ma dernière facture?
 - Vous analysez votre situation de paiement.

Si vous constatez que vos données personnelles ne sont pas correctes, vous pourrez aussi les modifier en ligne.

MyLampiris, c'est aussi une mine d'informations.

Vous y retrouverez des conseils pour économiser de l'énergie et tous les événements, concours et actions menés par Lampiris. Il y aura aussi des sondages, des jeux, etc.

Inscrivez-vous sur www.lampiris.be - MyLampiris. Vous devrez ensuite valider vos informations personnelles et créer un nom d'utilisateur.